

**Madame la Présidente,
Chers collègues,
Madame et messieurs les Ministres,**

600 offices traditionnels fermeront d'ici à 2020 : le service public et le Canton du Jura encore parmi les grands perdants !

Sans vouloir répéter le contenu de la résolution, je souhaite apporter les compléments suivants concernant ce sujet qui devient récurrent.

Nous ne pouvons qu'être déçus et amers à l'annonce de la nouvelle stratégie de La Poste pour son réseau postal qui prévoit la fermeture de pas moins de 600 offices postaux et impliquant le licenciement de 1'200 employés. Déçus mais pas étonnés. Sachant que la Direction de la Poste et son conseil d'administration ne se soucient plus guère de la signification digne de ce nom du terme « service public », la rentabilité a pris le pas sur cette considération qui représente pourtant une attente de toutes nos régions périphériques. Nous pouvons consentir que les entreprises ou les régies fédérales doivent évoluer et s'adapter. Admettre peut-être mais pas seulement sur le dos des régions et cantons excentrés comme c'est le cas bien trop souvent. Ces derniers temps, le Canton du Jura en a déjà suffisamment fait les frais.

La mesure de ce matin annoncée par voie de presse par La Poste renforce encore davantage notre inquiétude. Car, selon la vision de *La Poste*, les régions et les cantons excentrés comptent encore trop de bureaux postaux, dits traditionnels.

Fait encore plus navrant, La Poste ne tient aucunement compte des différentes interpellations cantonales et fédérales déposées à ce sujet. Et plus fort encore, elle ne tient pas compte de la décision prise lors de la visite du Gouvernement jurassien à la Direction à Berne au printemps dernier où il avait décidé que notre Canton serait associé à la stratégie et la planification future du réseau postal dans les régions périphériques, plus particulièrement pour notre République. Force est de constater que le Gouvernement doit être aujourd'hui autant étonné que nous. Sachant que ces licenciements sont intimement liés à la fermeture d'offices postaux, il est certain que le Jura sera au premier chef touché par cette mesure.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de soutenir cette résolution qui doit donner un signe clair de notre détermination à ne pas devoir tout accepter de la Direction d'une entreprise qui sauf erreur est encore majoritairement en main publique.

Merci de votre attention et de votre soutien à cette résolution.

Réponse au Ministre et députés :

- Réponses à David Eray - Je crains que la Poste n'associe davantage la population par la suite. Ceci en regard avec les mesures qui tente à numériser de plus en plus de services postaux. Que restera-t-il à dire ?
- Réponse à l'UDC – La résolution a été pondue ce matin lors des débats en prenant connaissance du communiqué de presse. Pas plus pensé que ça ! Une résolution à l'actualité doit-elle être sanctionnée parce qu'elle est simplement réactive !
- Réponse au PDC – Je doute que le Gouvernement puisse davantage se faire entendre par la Direction quand on sait que ceux-ci avaient promis d'associer le Canton pour les prochaines planifications futures.
- Réponse au PLR – Concernant le ton employé de la résolution – il représente un cri du cœur que partage une grande majorité de notre population jurassienne.
- Réponse au CSPOP – Vert – Je suis sensible au soutien de cette formation politique qui est proche du milieu des travailleurs.
- Réponse au PCSI – Je les remercie de leur soutien qui va dans le bon sens de notre résolution.

Conclusion : Nous sommes déçus de la position des formations de Droite de notre Parlement qui va l'encontre d'une volonté affichée (interventions déposées) de ces derniers mois concernant le sujet et les inquiétudes des Jurassiens-es.